

FONCTION : DIRECTEUR(TRICE) DE MAGASIN

Niveau 7 ou 8

MISSION

Votre mission consiste à coordonner et à optimiser l'activité commerciale du magasin et à en contrôler la gestion en assurant la promotion du point de vente et en animant le personnel selon la politique définie avec la Direction, tout en étant ambassadeur (trice) de la marque « U Commerçants autrement ».

ACTIVITES

FONCTION COMMERCIALE

Approvisionnement

Vous définissez, en lien avec votre Direction, la politique en matière d'achat pour le magasin et veillez à son application par les Managers. A ce titre, vous devez :

- Contrôler les budgets d'achats proposés par les Managers ainsi que la passation des commandes promotionnelles ou saisonnières
- Veiller à ce que les Managers proposent un assortiment suffisant dans chaque rayon en cohérence avec la politique commerciale et le concept U
- Epauler les Managers dans leur négociation annuelle avec les fournisseurs
- Seconder les Managers dans la résolution des litiges fournisseurs majeurs, décider en concertation des éventuels déréférencements et en informer votre Direction

Réception

Vous devez :

- Garantir la réception des marchandises et sensibiliser les équipes sur les contrôles quantitatif et qualitatif à effectuer
- En cas d'anomalies (retours de marchandises, casse, ...), vous assurez de l'application de la procédure définie (contact centrale, bons de redressement, ...)
- Contrôler le rangement et l'organisation des réserves et des aires de déchargement

Mise en rayon

Vous devez :

- Veiller à la qualité des implantations proposés dans le magasin (intégration des nouveaux produits, spécificités de votre point de vente, réactivité vis à vis de la concurrence,...)
- Veiller au respect du plan d'implantation et à l'utilisation des outils disponibles (proposition d'assortiment, dossiers merchandising,...)
- Superviser les adaptations par les Managers en fonction des saisons, des promotions et de l'intégration des nouveaux produits,...
- Garantir la mise en rayon, l'étiquetage des produits, le rangement et la propreté des rayons

- Superviser une veille concurrentielle auprès des magasins de votre zone de chalandise (offre produits, animations)

Animation Commerciale

Vous avez en charge l'animation du point de vente. A ce titre, vous devez :

- Elaborer le plan d'animation du magasin en lien avec votre Direction
- Superviser la mise en place de ce plan dans le magasin (balisage, présence en rayon de l'ensemble des produits des tracts, commande et mise en place des PLV, intervention de prestataires extérieurs, ...)
- Gérer l'attribution de l'allée saisonnière et des zones d'animations entre les rayons
- Proposer et concevoir ponctuellement l'organisation d'événements de grande ampleur (anniversaire, événement sportif, jeu-concours,...)
- Susciter au sein de votre équipe des propositions d'animations
- Organiser des animations spécifiques et des mises en scène sur les espaces d'animation promotionnels et saisonniers en veillant à la cohérence de celles-ci avec l'ensemble du magasin
- Etablir le bilan des animations réalisées et le diffuser aux équipes
- Communiquer auprès des clients sur les actions mises en œuvre par le magasin

Politique tarifaire

Vous devez :

- Veiller à l'application de la politique tarifaire définie avec la Direction
- Garantir la bonne qualité de l'étiquetage dans le magasin
- Centraliser les relevés de prix, échanger avec les Managers, évaluer la situation du magasin vis à vis de la concurrence et mettre en place les actions correctrices nécessaires

Relations clients

Vous devez :

- Promouvoir le magasin et son enseigne au niveau local (partenariat avec les associations, implication dans la vie locale,...)
- Organiser l'activité du magasin de manière à assurer un confort d'achat satisfaisant pour les clients
- Veiller en permanence à la qualité de l'accueil et du conseil client
- Sensibiliser les Managers sur l'importance de la qualité du service clients fourni par leurs équipes
- Veiller à ce que soient traitées les demandes client spécifiques selon la politique définie avec votre Direction
- Régler les litiges clients n'ayant pu être résolus par les Managers

FONCTION TECHNIQUE

Législation commerciale

Vous êtes garant(e) du respect de la législation commerciale en vigueur au sein du point de vente* et vous devez par exemple :

- Veiller à ce que, lors d'une opération, l'ensemble des articles figurant sur le publipromo soient disponibles en magasin, ou à défaut que le client soit informé par voie d'affichage
- Veiller à l'affichage de l'ensemble des mentions obligatoires sur vos activités
- Veiller à l'étiquetage de chaque produit conformément à la législation en vigueur
- Faire respecter les interdictions liées aux différents métiers

**ces activités peuvent donner lieu à une délégation de pouvoirs à définir par ailleurs*

Hygiène, propreté, sécurité

Vous êtes chargé(e) de garantir le respect par les équipes des règles d'hygiène, de propreté et de sécurité, notamment :

- Garantir l'application rapide et efficace de la procédure d'alerte qualité (retrait produits, information,...)
- Contrôler régulièrement la tenue des abords du magasin (bon état des parkings, facilité de circulation, nombre et état des chariots,...)
- Veiller à la bonne prise en charge du nettoyage et de l'entretien des équipements afin d'éviter les dégradations anormales
- Organiser l'entretien du matériel, la formation et la diffusion de l'information en matière d'hygiène et de sécurité, auprès de vos équipes
- Gérer les interventions des équipes de maintenance dans la limite des budgets définis avec votre Direction

Pour les rayons frais, vous devez :

- Veiller au respect des règles garantissant la qualité sanitaire des denrées proposées aux consommateurs (interdiction de congeler des produits, de prolonger la DLC d'un produit emballé et étiqueté, de hacher des viandes à l'avance,...)
- Veiller à la mise en place et au respect des procédures figurant dans le Plan de Maitrise Sanitaire (PMS)
- Organiser les contrôles sanitaires selon les modalités définies avec la Direction *
- Par délégation du Dirigeant, présider le CHSCT
- Ou bien, en tant que responsable sécurité, participer au CHSCT

FONCTION DE GESTION

Vous devez :

- Consulter quotidiennement les rubriques d'UniSvers
- Participer à la définition des objectifs annuels en lien avec la Direction

- Utiliser les outils disponibles (Pilote, données Observatoire,...) ou mettre en place des tableaux de bords permettant de suivre les résultats commerciaux, les frais de personnel, les frais généraux ,...
- Remonter chaque mois à la Direction, les indicateurs de gestion fixés, (CA, marge brute, marge commerciale, VHT, productivité, frais de personnel, taux de vulnérabilité, démarque,...), décider des actions correctrices en lien avec les Managers, veiller à leur mise en œuvre et contrôler leur efficacité
- Communiquer chaque mois à chaque Manager de Rayon ses résultats et analyser avec lui les écarts entre prévisions et réalisations
- Superviser les achats d'économat

Inventaires et Stocks

Vous devez :

- Superviser le déroulement des inventaires annuels et périodiques (rayon et administratif)
- Veiller à ce que les Managers concilient en permanence approvisionnement et rotation des stocks
- Mettre en œuvre des actions permettant d'avoir une gestion des stocks fiable (contrôle de facturation, mesures de lutte contre la démarque,...) et en suivre les résultats

Administratif

Vous devez :

- Rechercher, avec chaque collaborateur, les moyens de réduire les frais généraux, sensibiliser l'ensemble de l'équipe sur ce point et faire appliquer les mesures décidées
- Contrôler le respect des procédures mises en place en matière de flux de marchandises et de gestion administrative dans les rayons
- Contrôler le respect des procédures d'encaissement et de remise en banque au niveau de la ligne de caisses
- Traiter le courrier ne portant pas la mention "confidentiel", en l'absence de la Direction
- Gérer les échanges d'informations avec la Centrale

Investissements

Vous devez :

- Soumettre à votre Direction les demandes d'investissement que vous estimez nécessaires
- Monter les dossiers d'investissement pour votre Direction
- Suivre la réalisation des investissements

FONCTION DE MANAGEMENT

Gestion du personnel

Vous devez :

- Veiller au respect de la législation sociale en vigueur dans le point de vente
- Veiller à la mise en place des contrats de travail conformément à la législation en vigueur en relation par le service administratif
- Faire appliquer la procédure décidée concernant les décomptes horaires pour le personnel du magasin
- Veiller à la bonne organisation et à la prise des pauses
- Organiser les départs en congés de votre équipe de Managers et valider les congés proposés par chaque manager pour son équipe
- Décider et réaliser les embauches en lien avec les Managers, en respectant les budgets accordés par la Direction
- Proposer à votre Direction des actions pour améliorer conditions de travail et organisation du magasin
- Participer à la mise en œuvre des sanctions disciplinaires nécessaires en lien avec la Direction

Animation du personnel

Vous devez :

- Organiser l'accueil, la formation et l'intégration des nouveaux embauchés
- Animer et motiver l'équipe des Managers pour atteindre les objectifs établis avec la Direction
- Procéder aux entretiens individuels des Managers de votre secteur en lien avec votre Direction et proposer vos recommandations en matière d'évolution de salaire et de mobilité
- Evaluer les besoins en formation et mettre en place les actions de formation que vous jugez nécessaires en tenant compte des budgets et de la politique définis avec votre Direction
- Organiser la communication au sein du magasin en planifiant et en animant les réunions nécessaires et en faisant circuler l'information utile à chaque salarié pour sa fonction
- Préciser à chacun les responsabilités inhérentes à sa fonction, les objectifs à atteindre ainsi que les procédures et règles à respecter
- Organiser le fonctionnement des instances représentatives (CE, DP, CHSCT,...)

APTITUDES REQUISES

- Sens des responsabilités
- Implication
- Initiative / Autonomie

ATTITUDE PEPS c'est être **Passionné(e), Engagé(e), Professionnel(le)** et **Sympa**

P comme Passionné(e) :

- Exprimer et partager aux clients et collègues sa passion d'être Commerçants autrement et d'être au cœur de la consommation et du plaisir.

E comme Engagé(e) :

- Valoriser vos actions et celles du magasin, pour proposer aux clients une alternative à la consommation traditionnelle (pêche responsable, circuit court, bien-être animal, produits sans substances controversées...).

P comme Professionnel(le) :

- Accompagner les clients pour qu'ils découvrent et profitent des offres et des nouveautés, être pédagogue.

S comme Sympa :

- Être chaleureux(euse), serviable, à l'écoute des clients et collègues, faire preuve de bienveillance

CONCLUSION

Vous devez rendre compte de votre activité et de vos résultats à votre Direction selon des modalités (périodicité, forme, support...) arrêtées en concertation.

Si pour des besoins occasionnels et exceptionnels votre concours s'avère nécessaire en dehors de vos fonctions habituelles, une collaboration sans réserve de votre part est attendue.

Enfin, vous pourrez être amené(e) à participer à la vie du groupement en accord avec votre Direction (GEP, commissions, groupe de travail,...).